








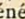

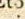
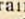
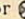






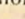


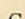
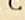




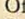


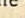



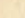


NOMS ET INITIALES des PRÉNOMS	ANNÉE de la naissance	DATES	
		de l'entrée au service	de nomination
B. — Section de disponibilité			
<i>Inspecteur général</i>			
Legrand (L.) O.  C. C. A. 1 ^{re} cl.	1868	2-3-1891	24-2-1926
<i>Ingenieurs en chef, Directeurs</i>			
Halleux (A.), Grand Officier de l'Ordre de la Couronne, O.  Officier de l'ordre de la Couronne de chêne. Chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, C. C. A. 1 ^{re} cl.	1869	14-12-1891	28-2-1919
Denoël (L.), O.  M. C. A. 1 ^{re} cl., M. C. D. 1 ^{re} cl.	1870	2-11-1892	30-5-1919
Breyre (Ad.), O.  Offic. de l'Ordre de l'Etoile noire	1880	15-12-1902	31-3-1920
Bolle (J.), O.  2 ^e cl.	1871	20-11-1895	23-3-1921
Fourmarier (P.)  O.  M. G. brit., Officier de l'In- struction publique de France	1877	12-12-1899	31-12-1925
<i>Ingenieurs des mines à la retraite conservant le titre honorifique de leur grade</i>			
Dejardin (L.), Grand Officier de l'ordre de la Couronne, C.   C. C. A. 1 ^{re} cl.,  2 ^e cl., M. C. D. 1 ^{re} cl., D. S. P. 1 ^{re} cl., Commandeur des ordres de l'Etoile de Roumanie et du Christ de Portugal, Directeur général honoraire.			
Watteyne (V.), Grand Officier de l'ordre de la Couronne, C.   C. C. A. 1 ^{re} cl.,  1 ^{re} cl., Grand Officier de l'ordre de l'Etoile noire, Commandeur de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie, Directeur général honoraire.			
Lechat (V.) C.  avec rayure d'or  C. C. A. 1 ^{re} cl., D. S. P. 1 ^{re} cl., M. G. brit. Directeur général honoraire.			
Ledouble (O.), C.   C. A. 1 ^{re} cl.,  1 ^{re} cl., D. S. P. 1 ^{re} cl.  . Inspecteur général honoraire.			
Demaret (L.), C.  O.   C. C. A. 1 ^{re} cl., Officier de l'Ordre de la Couronne de Roumanie. Inspecteur général honoraire.			
Bochkoltz (G.), C.  O.   C. C. A. 1 ^{re} cl., D. S. P. 1 ^{re} cl. Ingénieur en chef direc- teur honoraire.			
Demaret (J.) O.  O.   C. C. A. 1 ^{re} cl.,  1 ^{re} cl. Ingén. en chef directeur honoraire.			
DÉCORATIONS : SIGNES			
Ordre de Léopold : Chevalier			
— Officier	O. 		
— Commandeur	C. 		
Ordre de la Couronne : Chevalier			
— : Officier	O. 		
— : Commandeur	O. 		
Croix civique pour années de service	C. Id.		
Médaille —	C. C. A.		
Croix civique pour acte de dévouement	M. C. A.		
Médaille civique —			
Décoration spéciale de prévoyance	M. C. D.		
Légion d'honneur	D. S. P.		
Médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II.			

RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET

DU SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1^{er} avril 1927)

ADMINISTRATION CENTRALE

- MM. LEBACQZ, J., Directeur général, à Bruxelles ;
 RAVEN, G., Ingénieur en Chef Directeur, à Bruxelles ;
 ANCIAUX, H., Ingénieur principal, à Bruxelles ;
 SWOLFS, J., sous-directeur, à Bruxelles ;
 BANNEUX, J., sous-directeur, à Bruxelles.

Service spécial des accidents miniers et du grisou

- MM. LEMAIRE, E., Ingénieur en Chef Directeur, à Frameries ;
 FRUPIAT, J., Ingénieur, à Pâturages.

Service des explosifs

- MM. LEVARLET, H., Ingénieur en Chef Directeur, Inspecteur prin-
 cipal, à Bruxelles ;
 VAN HERCKENRODE, Edg., Ingénieur principal, Inspecteur, à
 à Bruxelles ;
 HUBERTY, J., Inspecteur, à Bruxelles.

Service géologique

- MM. RENIER, ARM., Ingénieur en Chef Directeur, Chef du Service
 à Bruxelles ;
 HALET, Fr., géologue principal, à Bruxelles ;

1^{re} INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES, A MONS

MM. LIBOTTE, Ed., Inspecteur général, à Mons ;
N., Ingénieur principal, à Mons.

Provinces de Hainaut, de Brabant, de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale.

1^{er} ARRONDISSEMENT

MM. NIEDERAU, Ch., Ingénieur en chef, Directeur, à Mons ;
VERBOUWE, A., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (sauf les communes de Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël), de Dour, de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harveng), d'Antoing, de Celles, de Péruwelz, de Quevaucamps, de Templeuve et de Tournai et les communes de Cibly, de Mesvin, de Gaurain-Ramecroix, de Soignies, d'Horrues, de Naast, de Baudour, de Sirault et de Tertre ; les provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.

1^{er} DISTRICT. — M. LEMAIRE, G., Ingénieur, à Mons.

Charbonnages : Cantons de Dour et d'Antoing.
Belle-Vue, Baisieux et Boussu.

2^o DISTRICT. — M. RADELET, E., Ingénieur, à Mons.

Chevalières et Grande Machine à feu de Dour, Cantons de Tournai, Celles et Templeuve et communes de Gaurain-Ramecroix.
Bonne-Veine, Les provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.

3^o DISTRICT. — En l'absence d'un titulaire effectif, ce service est réparti entre MM. VERBOUWE, SOTTIAUX, LEMAIRE et RADELET.

Cibly, Cantons de Boussu (moins les communes de Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël) ; les communes de Baudour, Tertre et Sirault du canton de Lens ; les communes de Bernissart, d'Harchies, de Pommerœul et Ville-Pommerœul du canton de Quevaucamps ; le canton de Péruwelz ; les communes de Cibly et de Mesvin du canton de Mons et la commune d'Asquillies du canton de Paturages.
Hensies-Pommerœul et Nord de Quiévrain,
Blaton,
Espérance et Hautrage.

4^o DISTRICT. — M. SOTTIAUX, G., Ingénieur principal, à Mons.

Agrappe-Escouffiaux.

Cantons de Pâturages (moins les communes d'Asquillies, de Givry, d'Harmignies et d'Harveng), de Quevaucamps (moins les communes de Bernissart, Harchies, Pommerœul et Ville-Pommerœul), les communes de Horrues, de Naast et de Soignies, du canton de Soignies.

2^o ARRONDISSEMENT

MM. NIBELLE, G., Ingénieur en chef, Directeur, à Mons ;
MOLINGHEN, E., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien, de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), de Pâturages (communes de Givry, Harmignies et Harveng), de Mons (moins les communes de Mesvin et de Cibly), de Rœulx (moins les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec), d'Ath, de Flobecq, de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines et de Leuze (sauf la commune de Gaurain-Ramecroix) ; la province de Brabant (arrondissement judiciaire de Bruxelles).

1^{er} DISTRICT. — En l'absence d'un titulaire effectif, ce service est reparté entre MM. MOLINGHEN, HOPPE et DEMEURE.

Levant du Flénu,
Levant de Mons,
Bray.

Cantons de Enghien, de Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), de Rœulx (communes de Bray, d'Estinnes-au-Val et de Villers Saint-Ghislain), de Mons (Cuesmes, Hyon, Mons et Saint-Symphorien) et de Pâturages (Givry, Harmignies, Harveng).

2^e DISTRICT. — M. DEMEURE, Ch., Ingénieur, à Sirault.

Grand Hornu, Produits et Nord du Rieu du Cœur.	Cantons de Chièvres, de Flo- becq et de Lessines. Province de Brabant (arrondis- sment judiciaire de Bruxelles).
--	---

3^e DISTRICT. — M. MARTELÉE, J., Ingénieur, à Mons.

Hornu et Wasmes et Buisson, Rieu du Cœur.	Cantons d'Ath, de Boussu (Hor- nu, Quaregnon, Wasmuël), de Mons (moins les communes de Cuesmes, Havré, Hyon, Mons et Saint-Symphorien), et de Frasn- lez-Buissenal.
--	--

4^e DISTRICT. — M. HOPPE, R., Ingénieur, à Mons.

Saint-Denis Obourg-Havré, Maurage et Bousoit, Strépy et Thieu, Bois du Luc, La Barette et Tri- vières réunis.	Cantons de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix, de La Louvière (communes de Houdeng - Aimeries, Houdeng - Gœgnies et Trivières), de Mons (commune de Havré), de Rœulx (moins les communes de Bray, Estinnes-au - Val, Marche - lez - Ecaussines, Mignault, Péronnes, Villers-Saint-Ghislain et Velle- reille-le-Sec).
---	--

3^{me} ARRONDISSEMENT

MM. LIAGRE, Ed., Ingénieur en chef Directeur, à Charleroi.

DEFALQUE, P., Ingénieur principal, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Leernes, Piéton, Souvret et Trazegnies du canton judiciaire de Fontaine l'Evêque ; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Ste-Genève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrués, Naast et Soignies) ; les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec du canton de Rœulx.

1^{er} DISTRICT. — M. PASQUASY, L., Ingénieur, à Charleroi.

Charbonnages réunis de Res-
saix, Leval, Péronnes, Sainte
Aldegonde et Houssu.

Cantons de Binche (communes
de Binche, Buvrines, Estinnes-
au-Mont, Haulchin, Leval-Tra-
hegnies, Mont-Sainte-Aldegonde,
Epinois, Ressaix, Vellereille-le-
Brayeux et Waudrez), de Rœulx
(communes de Péronnes-lez-Bin-
che, Mignault, Vellereille-le-Sec
et Marche-lez-Ecaussines), de La
Louvière (commune de Haine-
Saint-Paul), et de Soignies (com-
munes d'Ecaussinnes - d'Enghien,
Ecaussinnes - Lalaing, Henripont
et Ronquières.

2^{me} DISTRICT. — M. JANSSENS, G., Ingénieur, à Charleroi.

La Louvière et Sars - Long-
champs,
Bois de la Haye.

Cantons de Binche (commune
d'Anderlues), de La Louvière
(communes de La Louvière et
Saint-Vaast), de Seneffe moins
la commune de la Hestre.

3^e DISTRICT. — M. RENARD, L., Ingénieur, à Charleroi.

Mariemont-Bascoup.

Cantons de Binche (communes
de Carnières, de Morlanwelz et de
Haine-Saint-Pierre, de Fontaine-
l'Evêque (communes de Bellecourt,
Chapelle-lez-Herlaimont et Pié-
ton), de Seneffe (commune de La
Hestre).

4^e DISTRICT. — En l'absence d'un titulaire effectif, ce service est réparti entre MM. DEFALQUE, RENARD et JANSSENS.

Courcelles,
Beaulieusart,
Nord de Charleroi.
Leernes et Landelies.

Cantons de Fontaine-l'Évêque (communes de Courcelles, Fontaines-l'Évêque, Leernes, Souvret et Trazegnies) et de Soignies (communes de Braine-le-Comte et Hennuyères).

4^e ARRONDISSEMENT

MM. DESENFANS, R.-G., Ingénieur en chef Directeur, à Marcinelle ;
GILLET, C., Ingénieur principal, à Dampremy.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-l'Évêque (commune de Forchies-la-Marche), de Gosselies (commune de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Marchienne-au-Pont, de Thuin, de Merbes-le-Château et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

1^{er} DISTRICT. — M. LEFÈVRE, R., Ingénieur, à Jumet.

Monceau-Fontaine, Martinet et
Marchienne.
Grand-Conty-Spinois.

Cantons de Fontaine-l'Évêque (commune de Forchies-la-Marche), de Marchienne-au-Pont (communes de Monceau-sur-Sambre et de Goutroux) de Thuin et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).
Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

2^e DISTRICT. — M. PIRMOLIN, J., Ingénieur, à Jumet.

Sacré-Madame et Bayemont,
Amercœur,
Centre de Jumet.

Cantons Nord de Charleroi (commune de Dampremy), de Jumet et de Merbes-le-Château,

3^e DISTRICT. — M. HARDY, L., Ingénieur principal,
Mont-sur-Marchienne.

Charbonnages de Charleroi,
Masse-Diarbois.

Cantons de Marchienne-au-Pont (communes de Marchienne-au-Pont et Landelies), de Gosselies (commune de Gosselies) et de Beaumont.

4^e DISTRICT. — M. LEGRAND, L., Ingénieur principal, à Marcinelle.

Marcinelle-Nord,
Forte-Taille,
Bois du Cazier.

Cantons Sud de Charleroi (communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne), de Marchienne-au-Pont (commune de Montigny-le-Tilleul) et de Chimay.

5^e ARRONDISSEMENT

MM VIATOUR, H., Ingénieur en chef, Directeur, à Charleroi.
HARDY, A., Ingénieur principal, à Mont-sur-Marchienne.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet, de Gosselies (moins la ville de Gosselies); la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Nivelles).

1^{er} DISTRICT. — En l'absence d'un titulaire effectif, ce service est réparti entre MM. HARDY, PIETERS, PAQUES et BREDÁ.

Trieu Kaisin,
Poirier,
Grand-Mambourg et Bonne
Espérance,
Bois communal de Fleurus.

Cantons de Charleroi (ville de Charleroi) et de Gosselies (sauf les communes de Fleurus, Gosselies, Ransart et Wangenies), Province de Brabant (cantons de Wavre et de Nivelles.)

2° DISTRICT. — M. PAQUES, G., Ingénieur, à Montigny-sur-Sambre.

Centre de Gilly, Appaumée-Ransart, Masses-Saint-François, Noël, Nord de Gilly.	Canton Nord de Charleroi (communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre). Province de Brabant (cantons de Genappe et de Jodoigne).
--	---

3° DISTRICT. — M. PIETERS, J., Ingénieur principal, à Montigny-sur-Sambre.

Boubier, Carabinier, Pont-de-Loup, Bonne Espérance à Lambusart, Petit-Try, Baulet.	Cantons de Châtelet (communes d'Acoz, Aiseau, Bouffioulx, Gerpinnes, Gougnies, Joncret, Pont-de-Loup, Presles, Roselies et Villers-Poteries) et de Gosselies (communes de Ransart, Fleurus et Wangenies).
--	---

4° DISTRICT. — M. VENTER, J., Ingénieur à l'essai, à Marcinelle.

Gouffre, Aiseau-Oignies, Tergnée-Aiseau-Presles, Roton-Ste-Catherine.	Canton de Châtelet (communes de Châtelet, Châtelineau, Couillet, Lambusart, Loverval, Farciennes et Pironchamps). Province de Brabant (canton de Perwez).
--	--

2° INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES, A LIÈGE

MM. DELBROUCK, M., Inspecteur général, à Liège.
N., Ingénieur principal.

Provinces de Liège, Namur, Luxembourg, Limbourg et Anvers.

6° ARRONDISSEMENT

MM. LEBENS, L., Ingénieur en chef Directeur, à Namur ;
STENUIT, A. Ingénieur principal, à Namur.

Provinces de Namur et de Luxembourg.

1° DISTRICT. — M. JADOU, G., Ingénieur principal, à Namur.

Province de Namur : la partie au Nord de la Sambre et de la Meuse ; les cantons de Ciney, Rochefort, Beauraing et Gedinne. Ville de Dinant et partie de canton sur la rive droite de la Meuse. Canton de Namur à l'exception des carrières souterraines de terres plastiques.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau.

2° DISTRICT. — M. BACQ, G., Ingénieur, à Namur.

Charbonnages :
Auvélais-S^t Roch,
Falisolle,
Stud-Rouvroy,
Groyne,
Muache.

Province de Namur : Canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire d'Arlon.

Mines métalliques :

Bois-Haut, à Halanzy,

3° DISTRICT. — M. BRÉDA, R., Ingénieur, à Namur.

Charbonnages :
Tamines ;
Le Château ;

Province de Namur : la partie comprise entre la Sambre et la Meuse, à l'exception de la ville de Dinant et de la surface du canton de Namur. Carrières souterraines des cantons de Namur, Ciney et Dinant.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire de Marche.

7^e ARRONDISSEMENT

MM. DELRUELLE, L., Ingénieur en chef Directeur, à Liège;
 REPRIELS, A., Ingénieur principal, à Liège.

Arrondissement judiciaire de Huy et cantons de Waremme et de Hollogne aux-Pierres de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. MASSON, R., Ingénieur, à Liège.

Charbonnages :	Le canton judiciaire de Huy ;
Pays de Liège,	la commune de Modave du canton
Marihaye,	de Nandrin ; la commune d'Engis
Halbosart-Kivelterrie et Paix-	du canton de Hollogne-aux-Pierres;
Dieu,	le canton judiciaire de Héron.

Ben, Bois-de-Gives et St-Paul,
 Couthuin,
 Espérance,

Mines métalliques :

Maitres de Forges et Couthuin,
 Corphalie.

2^e DISTRICT. — M. GUÉRIN, M., Ingénieur principal, à Liège.

Kessales-Artistes et Concorde Réunis.	Le canton judiciaire de Hollogne-aux-Pierres, (moins la commune d'Engis); le canton judiciaire de Nandrin, (moins les communes de Modave, Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ellemelle, Hamoir et Ouffet).
--	--

3^e DISTRICT. — M. BIDLOT, R., Ingénieur, à Liège.

Gosson-Lagasse, Horloz, Bonnier, Arbre St-Michel, Bois d'Otheit et Cowa.	Les cantons judiciaires de Landen, Waremme, Ferrières, Jehay-Bodegnée et Avennes; les communes de Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ellemelle, Hamoir et Ouffet du canton de Nandrin.
--	--

8^e ARRONDISSEMENT

MM. FIRKET, V., Ingénieur en chef Directeur, à Liège;
 DELRÉE, A., Ingénieur principal, à Liège.

Les cantons de Liège (Nord et Sud), de Grivegnée, de Fexhe-Slins, de Herstal et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin de la commune d'Ougrée) de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. DONEUX, M., Ingénieur, à Liège.

Charbonnages :	Les communes de Liège (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e divisions de police), de Tilleur, de Saint-Nicolas, d'Angleur, Ans et Glain.
La Haye,	
Sclessin-Val-Benoit,	
Patience et Beaujonc.	
Belle-Vue et Bien Venue,	

2^e DISTRICT. — M. DANZE, J., Ingénieur, à Liège.

Espérance et Bonne-Fortune, Bonne-Fin-Bâneux, Ans.	Les communes de Liège (6 ^e , 7 ^e et 8 ^e divisions de police), de Jupille, de Bressoux et de Grivegnée.
--	---

3^e DISTRICT. — M. BRÉDA, M., Ingénieur, à Liège.

Batterie, Espérance, Violette et Wandre. Abhooy et Bonne Foi-Hareng, Grande Bacnure et Petite Bacnure.	Le canton de Fexhe-Slins et les communes de Herstal, de Vottem et de Wandre.
---	--

9^e ARRONDISSEMENT

MM. ORBAN, N., Ingénieur en chef Directeur, à Liège;

En l'absence d'un titulaire effectif, le service général est assuré temporairement par M. MASSIN, A., Ingénieur principal, à Liège.

L'arrondissement judiciaire de Verviers et les cantons de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné; la section de Sclessin de la commune d'Ougrée du canton de Saint-Nicolas de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. MASSIN, A., Ingénieur principal, à Liège, secondé temporairement par M. THONNART.

<p>Charbonnages : Cockerill, Six-Bonnières, Ougrée.</p> <p><i>Mines métalliques :</i> Vieille-Montagne, à Henri-Chapelle.</p>	<p>Les cantons de Seraing et de Louveigné; le canton de Spa (moins les communes de Wegnez, de Lambermont et d'Ensival); la commune de Nessonvaux du canton de Fléron; la commune d'Olne du canton de Verviers.</p>
---	--

2^e DISTRICT. — M. BURGEON, C., Ingénieur principal, à Liège.

<p>Wérister, Steppes, Trou-Souris, Houlleux, Homvent, Quatre Jean et Pixherotte. Basse-Ransy. Argenteau-Trembleur.</p> <p><i>Mines métalliques :</i> Meuville-Bierleux et Werbomont à Chevron.</p>	<p>Les cantons de Dalhem, de Herve, d'Aubel, de Dison et de Limbourg et d'Eupen; le canton de Fléron (moins la commune de Nessonvaux); la section de Sclessin de la commune d'Ougrée du canton de Saint-Nicolas.</p>
--	--

3^e DISTRICT. — M. THONNART, P., Ingénieur principal, à Liège.

<p>Hasard-Fléron, Micheroux. Crahay, Herve-Wergifosse, Cheratte, Minerie,</p>	<p>Le canton de Verviers (moins la commune d'Olne); le canton de Stavelot; de Malmédy et Saint-Vith, les communes de Wegnez, de Lambermont et d'Ensival du canton de Spa.</p>
---	---

10^e ARRONDISSEMENT

M. VRANCKEN, J., Ingénieur en chef Directeur, à Hasselt.

En l'absence d'un titulaire effectif, le service général est assuré temporairement par M. l'Ingénieur MEYERS, A., à Hasselt.

Les provinces de Limbourg et d'Anvers.

1^{er} DISTRICT. — M. MEYERS, A., Ingénieur, à Hasselt.

<p>Charbonnages : Oostham-Quaedmechelen, Houthaelen, Winterslag, Genck-Sutendael,</p>	<p>Les carrières souterraines et les usines métallurgiques de la province de Limbourg.</p>
---	--

2^e DISTRICT. — M. FRÉSON, H., Ingénieur, à Hasselt.

<p>Beerlingen-Coursel, Helchteren et Zolder. Les Liégeois.</p>	<p>Les exploitations libres de minerais de fer de la province d'Anvers, les carrières à ciel ouvert de l'arrondissement de Hasselt, les usines métallurgiques des arrondissements d'Anvers et de Malines, les appareils à vapeur de l'arrondissement de Hasselt.</p>
--	--

3^e DISTRICT. — M. GÉRARD, P., Ingénieur, à Hasselt.

<p>Charbonnages : André Dumont s/Asch. Ste-Barbe et Guillaume Lambert.</p>	<p>Les exploitations libres de minerais de fer de la province de Limbourg, les carrières à ciel ouvert de l'arrondissement de Tongres, les usines métallurgiques de l'arrondissement de Turnhout, les appareils à vapeur de l'arrondissement de Tongres.</p>
--	--